

Question présentée par le député :

M. André Pfeffer

Date de dépôt : 27 août 2020

Question écrite urgente

La libre circulation des personnes enrichit-elle vraiment Genève ?

Dans son point presse du 19 août 2020, le Conseil d'Etat a rappelé son opposition « unanime et résolue » à l'initiative fédérale « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) » qui porterait, selon lui, « atteinte aux conditions essentielles pour la prospérité de notre canton ». La libre circulation des personnes serait par ailleurs nécessaire à Genève pour pourvoir aux besoins en main-d'œuvre.

C'est l'occasion de regarder de plus près les effets de la libre circulation des personnes sur la prospérité de notre canton. En 2008, dans les comptes de l'Etat de Genève, la recette de l'impôt sur le revenu des contribuables s'élevait à 2,8 milliards (3,2 milliards avec l'impôt à la source des résidents français). En 2019, avec 56 000 habitants supplémentaires, l'Etat de Genève n'encaisse plus « que » 2,7 milliards d'impôts sur le revenu. Le nombre de chômeurs de plus de 50 ans explose et nos étudiants attendent des mois, voire des années, avant de décrocher leur premier emploi. Conséquence : le nombre de personnes à l'aide sociale et de résidents genevois qui ne paient plus d'impôts augmente d'année en année. Entre 2010 et fin 2019, et malgré une libre circulation des personnes à l'origine d'une prétendue prospérité, le nombre de dossiers financiers traités par l'Hospice général est passé de 8315 à 13 397, la croissance économique n'ayant pas permis aux résidents de s'intégrer dans le marché du travail, mais ayant offert un débouché à une main-d'œuvre en provenance d'un espace économique de plus de 500 millions d'habitants.

Ma question est la suivante :

Comment s'illustre la prospérité relative à la libre circulation des personnes évoquée par le Conseil d'Etat sachant que les recettes de l'impôt sur le revenu diminuent et que le nombre de dossiers financiers traités par l'Hospice général augmente ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.